

Formation type BLENDED : Communication Environnementale (Catégorie PROS)

Faire bon usage des allégations environnementales et des labels

Dans un contexte où les attentes des consommateurs en matière de transparence environnementale ne cessent de croître, la communication environnementale est devenue un levier stratégique incontournable pour les entreprises. Toutefois, avec le durcissement du cadre réglementaire, en France et en Europe, notamment à travers la future directive européenne « Green Claims », les pratiques de communication doivent s'adapter pour éviter les allégations trompeuses ou le greenwashing. La réglementation impose des standards de plus en plus stricts pour garantir des déclarations environnementales fiables, vérifiables et basées sur des données scientifiques.

Durée: heures (jours)

Profils des apprenants

- Professionnels de la communication et du marketing
- Responsables et experts RSE
- Juristes et responsables de conformité
- Responsable qualité

Prérequis

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique
- 30 minutes d'activités e-learning en amont de la formation

Accessibilité et délais d'accès

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de restituer le cadre réglementaire de la communication environnementale
- Utiliser les allégations environnementales et les labels à bon escient
- Renforcer la crédibilité et la conformité des messages environnementaux

Contenu de la formation

- ENJEUX ET ELEMENTS DE LANGAGE SUR LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE (30 MIN D'E-LEARNING)
 - ENJEUX ET ELEMENTS DE LANGAGE SUR LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE (30 MIN D'E-LEARNING)
 - Les enjeux d'une communication environnementale fiable et vérifiable
 - Appropriation des éléments de langage de la formation : communication environnementale, allégations environnementales, green claims, auto-déclaration, ecoprofil, autolabel, analyse du cycle de vie, eco-conception, ecolabel, label privé, greenwashing

des Enjeux et des Hommes | | Numéro SIRET : |

Numéro de déclaration d'activité : (auprès du préfet de région de :)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

des Enjeux et des Hommes

Email : mathilde.champenois@desenjeuxetdeshommes.com

Tel : +33651581167

- Réflexion individuelle : quels types de communication environnementale existent dans mon secteur d'activité ?
- Toolkit : les apprenants repartent avec un glossaire des termes clés de la communication environnementale
- « HARD LAW ET SOFT LAW » AUTOUR DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE
 - Les normes, réglementations et recommandations existantes : le cadre normatif (ISO14020-24), réglementaire français (loi Climat et Résilience, loi Anti-gaspillage) et européen (directives actuelles et futures (Green Claims), les recommandations (CNC, ADEME, UE, ARPP, CITEO...)
 - Toolkit : les apprenants repartent avec un kit comprenant des fiches réglementaires & normatives synthétiques
 - « HARD LAW ET SOFT LAW » AUTOUR DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE
- BON USAGE DES ALLEGATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE LA VALORISATION PAR UN LABEL
 - BON USAGE DES ALLEGATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE LA VALORISATION PAR UN LABEL
 - Bonnes pratiques à mettre en oeuvre lors du recours à des allégations environnementales : Eco-responsable, durable, naturel, biologique, recyclé, recyclable, biosourcé, éco-conçu...
 - Les allégations interdites : biodégradable, respectueux de l'environnement...
 - Toolkit : les apprenants repartent avec un kit comprenant des fiches bonnes pratiques pour l'usage de ces allégations (dont périmètre d'application, exigences techniques, etc.)
 - Bon usage des labels produits : ♦ Les questions à se poser pour vérifier si un label environnemental suit bien un schéma de certification ; ♦ Les pratiques pour se mettre en conformité et les pratiques auxquelles mettre fin ; ♦ Bien communiquer sur son label environnemental

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Ressources pédagogiques et techniques

- Activités d'association de notions et de classification
- Analyse critique de cas réels
- Quiz
- Consolidation de bonnes pratiques avec le groupe

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire d'auto-évaluation et de collecte des attentes en amont
- Evaluation formative et sommative pendant et à l'issue de la formation
- Mesure de la satisfaction et de la progression en auto-évaluation post formation
- Mesure de l'impact de la formation après deux mois

Prix : 2500.00